

## **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/MT/CGC/2025**

**Nom du pays** : République de Guinée  
**Nom du Ministère** : Ministère des Transports  
**Nom de la Société** : Conseil Guinéen des Chargeurs  
**Secteur** : Transport  
**Mode de Financement** : Fonds propres  
**Agence d'Exécution** : Direction Générale du CGC

### **Objet : Constitution de base de données des prestataires du CGC**

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025, le Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC) envisage de passer des marchés de travaux, fournitures et prestations. A cet effet, le CGC a l'intention de procéder à la pré-sélection des entrepreneurs de travaux, de fournisseurs des biens et prestataires de services, en vue de constituer une base de données à partir de laquelle ils seront consultés dans le cadre des procédures de passation des marchés.

L'objectif du présent avis à manifestation d'intérêt est de consulter toutes les entreprises désireuses de prester avec le CGC, afin de constituer un fichier de prestataires par domaine d'activités en rapport avec les marchés publics et permettre ainsi une mise à concurrence restreinte selon les procédures nationales de passation des marchés publics.

Les prestataires intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques en répondant aux critères de pré-sélection établis par le client. Le présent avis à manifestation d'intérêt est lancé à l'intention de tous les entrepreneurs, fournisseurs et prestataires, qui évoluent dans les domaines et secteurs identifiés ci-dessous :

**Profil** : Toute personne physique, ou morale intéressée, qui n'est pas dans les cas d'inéligibilité mentionnés par les dispositions de l'article 64 du Code de marchés publics, est priée de fournir, en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes :

- ✓ Une lettre d'intention adressée à Monsieur le Directeur Général du CGC ;
- ✓ Une copie du registre de commerce (RCCM) ;
- ✓ Une copie du quitus fiscal et social à jour ;
- ✓ Une copie du numéro d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- ✓ Les statuts de la Société indiquant le domaine d'intervention, le cas échéant ;
- ✓ Une copie de l'Agrément dans la discipline concernée si requis;
- ✓ La liste du personnel clé ;
- ✓ La liste de quelques marchés similaires déjà exécutés dans les normes et conditions requises au cours des cinq (5) dernières années ;
- ✓ La liste des équipements de travail du domaine concerné (engins roulants et autres matériels) soit en propriété, soit en location dont -elle dispose.

#### ▪ DESCRIPTIONS :

Décrire de manière détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service que l'on propose selon les normes internationales ;

▪ **EXPERIENCES :**

Fournir l'organisation technique et managériale de l'entreprise, le personnel professionnel clé disponible ;

Fournir un tableau récapitulatif des services/fournitures/travaux /projets/programmes déjà exécutés des marchés similaires ou en cours d'exécution tout en précisant l'adresse de l'autorité contractante plus des personnes contacts avec leurs coordonnées (email, téléphone, etc.).

▪ **POUR LES ENTREPRISES CANDIDATES:**

Préciser les prénoms et noms des personnes habilitées à engager la structure, conformément aux statuts de l'entreprise, ou ses propres coordonnées en cas de consultant individuel (Adresse physique, Téléphone, fax, E-mail, site web).

**NB :** le CGC se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie des manifestations d'intérêts reçues.

Par ailleurs, l'envoi des manifestations d'intérêts par voie électronique est vivement encouragé sur l'adresse suivante : [m.diare15@gmail.com](mailto:m.diare15@gmail.com).

Les dossiers de candidature doivent aussi être déposés, contre accusé de réception, dans une enveloppe sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Générale du CGC, 2<sup>ème</sup> étage à l'immeuble capitainerie sis au quartier Almamyia , près du Port Autonome de Conakry, Commune de Kaloum, Conakry, téléphone : (+224) 621 58 73 65, au plus tard le 07 mai 2025 à 13 heures 30 mn, en mentionnant clairement la catégorie des biens/fournitures ou des services ou travaux faisant objet de soumission.

‡ **DOMAINES D'ACTIVITES**

Les personnes morales et physiques désireuses d'être sélectionnées doivent soumissionner selon leur spécialisation dans les domaines suivants :

- ‡ Fournitures et équipements ;
- ‡ Prestations intellectuelles ;
- ‡ Travaux de génie civil ;
- ‡ Entretien et maintenance du parc automobile ;
- ‡ Entretien et maintenance des équipements informatiques et bureautiques ;
- ‡ Fourniture de connexion d'internet ;
- ‡ Entretien et nettoyage des locaux ;
- ‡ Services de communication (Journaux, Télévision, site internet...) ;
- ‡ Service de gardiennage et surveillance des locaux ;

Le CGC invite les prestataires **qui sont éligibles** à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus indiqués.

▪ **AUTRES SERVICES DIVERS**

Cette liste des prestations n'est pas exhaustive. La Direction Générale du CGC reste ouverte et acceptera à sa discrétion toute autre proposition dans des domaines d'activités autre que ceux énumérés ci-dessus qui sont liés à son champ d'intervention.

- **NB** : Une visite de terrain pourrait être organisée, le cas échéant, dans les locaux des fournisseurs/prestataires retenus pour vérifier l'existence réelle du siège social et des équipements (engins et autres matériels) de travail par domaine d'activités.
- **DEMANDE DE CLARIFICATION**

Toute demande de clarification sur cet avis de pré qualification doit être adressée à la Direction Générale du CGC qui se chargera de fournir les informations complémentaires à toutes les demandes de clarification dans les meilleurs délais, et ce, avant la date de dépôts des dossiers de candidature.

Les prestataires peuvent s'associer avec d'autres entreprises afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement solidaire, conjoint ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement ou solidairement responsables pour la totalité des prestations.

**Les critères d'établissement de la liste sont ci-dessous indiqués dans ce tableau :**

N°	Justification	Documents fournis		Qualifié	Disqualifié	Observation
		Oui	Non			
<b>Documents administratifs</b>						
1	RCCM					
	Quitus fiscal (NIF/P)					
	Attestation/Certificat de la CNSS					
	Attestations/Agrément (si applicable)					
<b>Moyens matériels (siège, engins roulants, autres équipements)</b>						
2	Avoir un bureau/ Siège social fixe					
	Disponibilité des engins roulants et autres équipements					
<b>Moyens financiers</b>						
3	Fournir le chiffre d'affaires annuel moyen positif des trois dernières années (2024 ; 2023, 2022)					

	Avoir une surface financière solide dans une banque agréée en République					
<b>Expérience</b>						
4	<b>Expérience générale :</b> Présentation de l'entreprise accompagnée d'une méthodologie de travail					
	<b>Expérience spécifiques :</b> (fournir les attestations de services fait/ PV de réception définitive des marchés déjà exécutés au cours des cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) en lien avec ce présent AMI					

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en **trois (3) copies en version papier dont l'original et une (1) copie électronique sur clé USB** à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **07 mai 2025 à 13 heures 30 mn** et portés expressément la mention « **A Monsieur le Directeur Général du CGC - Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt relatif à l'établissement de la base de données des prestataires du CGC** ».

Le Directeur Général



**Lanciné KEITA**

TRAVAIL

JUSTICE

SOLIDARITE